

ACCUEILLIR UN PRATIQUEANT EN SITUATION DE HANDICAP

La formation para-karaté vous apportera des éléments théoriques et pratiques concernant l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap au sein de vos structures. Elle vous permettra également de construire votre dossier afin d'obtenir une labellisation para-karaté.

PUBLICS

La formation est destinée aux :

- Animateurs/instructeurs diplômés investis dans l'encadrement de la pratique ;
- Arbitres/juges de la fédération ;
- Personnel médical.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent pour étudier les possibilités d'accueil : majouz@ffkarate.fr

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :

- Accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap dans son club ;
- Adapter sa pédagogie afin de prendre en compte un public en situation de handicap ;
- Développer l'offre de pratique du club en termes de handicap.

PRÉREQUIS

Pour se présenter, le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être licencié FFK de la saison en cours ;
- Être diplômé du DAF minimum.

DATES ET LIEUX

Session 1 : 25 & 26 octobre 2025

Lieux : CREPS Île-de-France

Session 2 : 7 & 8 février 2026 au CNE

**Lieux : Centre national entraînement (CNE)
CASTELNAU-LE-LEZ**

MODALITÉS D'ACCÈS

20 places par session :

Formulaire d'inscription à remplir en ligne sur le site web de la fédération : ffkarate.fr

TARIFS

Frais de formation : 60€

Frais annexes : à la charge du stagiaire

Le programme :

- Connaissance du public para-karaté ;
- Bénéfices de la pratique du karaté pour un public en situation de handicap ;
- Adaptation de la pratique aux différents handicaps ;
- Appropriation des outils d'enseignements en fonction du type de handicap.

La durée et les méthodes pédagogiques :

18h de formation (2 jours)

Apports théoriques et pratiques, partage d'expérience, travaux de groupe.

Les modalités d'évaluation :

Le dispositif d'évaluation du stagiaire repose sur les conditions suivantes :

- Mise en situation pratique ;
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique ;
- Attestation de fin de formation et labellisation.

Retrouvez les informations pratiques, dates, horaires, modalités d'inscriptions, accessibilité sur ffkarate.fr

CONTACTS

Secrétariat administratif

formation@ffkarate.fr / 01 41 17 48 30

Référente pédagogique

- Manon SPENNATO : manonspenn7@gmail.com

Responsable formation FFK

- Rafik HEDDID : rheddid@ffkarate.fr